

Avis adopté

Séance plénière du 14 mars 2023

Inégalités de genre, crise climatique et transition écologique

Déclaration du groupe Artisanat et professions libérales

Face aux conséquences du dérèglement climatique, les femmes se trouvent en situation de grande vulnérabilité, dans les pays les plus pauvres où elles sont bien souvent chargées de l'agriculture de subsistance et de l'approvisionnement en eau de la famille, ressources vitales qui sont déjà affectées par les phénomènes de sécheresse. A cela, s'ajoutent les violences dont elles sont les premières victimes lors des déplacements de populations faisant suite aux événements extrêmes.

Intégrer la situation des femmes dans les politiques internationales de lutte contre le changement climatique est donc fondamental. C'est pourquoi, le rôle pionnier de la France, en matière de diplomatie féministe, doit être conforté et s'exprimer davantage dans notre politique étrangère, notamment à travers l'Aide publique au développement.

Intégrer les spécificités de genre dans nos politiques nationales et locales est également une nécessité, au vu des effets différenciés, voire des inégalités qu'elles peuvent induire sur les femmes, en matière de santé, de vie sociale ou professionnelle.

Sur ce point, l'avis présente le mérite de nous ouvrir les yeux, en objectivant les avantages attachés à la prise en compte du genre dans les diverses politiques qui traitent de questions environnementales.

Il s'agit à la fois de mieux mesurer les impacts genrés de ces politiques, dans un double souci d'efficacité et de justice sociale, mais aussi de tirer parti des solutions que portent les femmes au quotidien en faveur de l'environnement. Soulignons à cet égard que c'est encore bien souvent sur elles que reposent les achats alimentaires du foyer. Les femmes peuvent également être victimes des effets de certaines politiques publiques, lorsque leurs contraintes ou besoins spécifiques ne sont pas pris en considération. Ainsi par exemple, les politiques liées aux déplacements ou à l'éclairage public doivent tenir compte de leurs attentes en termes de sécurité, et les politiques d'aménagement, de leurs attentes en termes d'équipements et de conception des espaces communs. En plus de répondre aux enjeux d'inclusion et d'égalité dans l'espace public, de telles évolutions doivent permettre de nourrir les politiques publiques en partant des expériences différenciées des femmes et des hommes, et de les rendre ainsi plus justes et plus efficaces.

A ce titre, le groupe Artisanat et Professions libérales approuve la préconisation de systématiser les études d'impact genrées, ou encore celle d'intégrer pleinement les femmes dans les pratiques de concertation citoyenne précédant notamment l'élaboration des politiques publiques locales.

L'avis nous montre par ailleurs qu'un croisement des enjeux d'égalité et d'environnement est vecteur d'opportunités pour les acteurs économiques.

La plateforme nationale de RSE peut sensibiliser les branches sur l'intérêt de combiner ces deux thématiques, en termes d'efficacité, et les accompagner pour s'impliquer en ce sens. De nombreuses

professions de l'artisanat, du commerce alimentaire de proximité et des professions libérales, qui sont déjà engagées dans des stratégies RSE, seront intéressées.

Faire progresser la mixité des métiers verts et verdissants est également crucial. Il faut s'attaquer résolument aux stéréotypes de genre qui marquent bien trop encore certains secteurs ou métiers, et privent des jeunes femmes de la possibilité d'intégrer des emplois impliqués dans la transition écologique et énergétique, et offrant de réelles perspectives d'évolution.

Dans le secteur du bâtiment, notre organisation est mobilisée de longue date et mène, sur le terrain, des actions d'information auprès des jeunes et des actions de sensibilisation auprès des chefs d'entreprises, confortée en ce sens par sa stratégie RSE qui inclut mixité et écologie.

Le groupe considère qu'il est essentiel de poursuivre et d'amplifier toutes les démarches de communication, et cela dès l'école, de sorte que plus aucune fille ne s'interdise l'accès à certaines filières.

Le groupe Artisanat et Professions libérales a voté l'avis.